

RAPPORT RSE

2025

CARTOSPÉ

PACKAGING



HUMAN FIRST



TABLE DES MATIÈRES

I.	INFORMATIONS CLÉS.....	3
II.	PRÉSENTATION DE CARTOSPÉ PACKAGING	4
1.	NOTRE HISTOIRE.....	4
2.	PRINCIPES, VISION ET MISSION DE CARTOSPÉ.....	4
III.	STRATÉGIE ET ORGANISATION RSE DE CARTOSPÉ.....	7
1.	GOVERNANCE ET MANAGEMENT DE LA RSE.....	9
2.	DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES	10
3.	MATRICE DE MATÉRIALITÉ	11
IV.	PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE.....	13
1.	REDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	13
2.	ÉCO-CONCEPTION, CONSOMMATION RESPONSABLE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	18
3.	DÉCHETS	21
4.	MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	25
5.	REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU	27
V.	ENTREPRISE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX USAGES	29
1.	ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS FOURNISSEURS.....	29
2.	ANCRAGE TERRITORIAL	31
3.	CRÉER DE LA VALEUR DURABLE POUR NOS CLIENTS	32
4.	ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET CONFORMITÉ.....	34
5.	CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES.....	37
VI.	UNE ENTREPRISE ENGAGÉE AVEC ET POUR SES COLLABORATEURS.....	38
1.	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	38
2.	DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL	40
3.	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	42
4.	DIVERSITÉ	44

I. INFORMATIONS CLÉS



FSC
www.fsc.org
FSC® C160648

2 certifications :
Plan d'assurance qualité
et FSC

GOLD | Top 5%

ecovadis
Sustainability Rating
DEC 2024



2021
Création de la
Charte Éthique




2022
Création
Charte Achats
Responsables



2025
Mise à jour de
notre charte
éthique



6
ESAT
partenaires




135 h
de Formations
Sécurité/RSE en 2023

100% des
collaborateurs formés
à la RSE



2023
97% de clients
satisfaits ou
très satisfaits
(61 réponses)



2023
Réalisation
Bilan Carbone




44
collaborateurs



77 heures
de formation
Sécurité en
2025



2026
Mise à jour de
notre SCOPE 1
et SCOPE 2
(année de
référence 2025)



**Année de
référence**



Suivi annuel
de nos indicateurs
RSE et de notre
plan d'actions



NOTRE ENGAGEMENT

Ces indicateurs témoignent de notre volonté d'amélioration continue et de notre mobilisation au quotidien pour créer de la valeur durable pour nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et notre territoire.

II. PRÉSENTATION DE CARTOSPÉ PACKAGING

Transformateur de cartonnages traditionnels et spéciaux, CARTOSPÉ est une société indépendante et innovante. Elle propose des produits fabriqués à partir de fibres de cellulose, en grande partie issues du recyclage de papiers et cartons.

1. NOTRE HISTOIRE

Depuis plus de 30 ans, CARTOSPÉ PACKAGING conçoit et fabrique des solutions d'emballages techniques en carton sur mesure, au service de ses clients et dans le respect de l'environnement.



2. PRINCIPES, VISION ET MISSION DE CARTOSPÉ

Convaincus que les évolutions industrielles et économiques sont des facteurs de développement, nous nous devons d'être créatif et compétitif. Ceci nous impose d'avoir un service sans faille, avec des produits d'un niveau de qualité adapté, pour satisfaire aux impératifs du marché. Depuis sa création, CARTOSPÉ PACKAGING développe son activité autour de valeurs fondées sur la qualité, l'innovation, la proximité et la responsabilité.



Être à l'écoute de nos clients pour répondre à leurs exigences en matière de qualité, de service et de délais.



Concevoir des solutions d'emballages adaptées aux besoins spécifiques de chaque projet.



Encourager l'innovation et la créativité pour accompagner les évolutions du marché.



Garantir un haut niveau de qualité grâce à notre Plan Assurance Qualité et à l'amélioration continue de nos processus.



Développer des relations durables avec nos partenaires et fournisseurs.



Prévenir et réduire les impacts environnementaux liés à nos activités.



Agir en entreprise responsable, attentive à ses collaborateurs, à son territoire et à l'ensemble de ses parties prenantes.



NOTRE VISION

“ Être un acteur reconnu de l'emballage carton, capable de concilier **performance économique**, **innovation industrielle** et **responsabilité sociétale**, tout en contribuant à la préservation des ressources et au développement durable de notre territoire.



NOTRE MISSION

“ Concevoir, fabriquer et fournir des solutions d'emballages techniques en carton répondant aux attentes de nos clients en matière de qualité, de performance et de durabilité.

À travers nos activités, nous nous engageons à créer de la valeur pour nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et notre territoire, tout en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques au cœur de nos décisions.



VISION

Performance, innovation et durabilité



MISSION

Concevoir des emballages responsables et performants



PRINCIPES

Qualité - Innovation - Proximité - Responsabilité

CARTOSPÉ s'inscrit dans une démarche RSE volontariste marquée par diverses certifications :



GOLD | Top 5%
ecovadis
Sustainability Rating
DEC 2024



Certification ECOVADIS :
qui mesure la performance en matière de responsabilité sociale et environnementale de notre entreprise.



FSC
www.fsc.org
FSC® C150648



Certification FSC :
pour l'ensemble de nos achats en carton afin de garantir que nos approvisionnements proviennent de **sources responsables et durables**.

La certification FSC assure que les matériaux utilisés proviennent de **forêts gérées de manière éthique**, où les pratiques respectent des **standards environnementaux, sociaux et économiques rigoureux**.

Cela reflète notre engagement à soutenir la **protection des écosystèmes forestiers**, à promouvoir la **biodiversité** et à contribuer à une **économie durable**.

En adoptant cette certification, nous démontrons notre volonté d'agir en faveur de l'environnement tout en répondant aux **attentes croissantes de nos clients en matière de RSE**.



III. STRATÉGIE ET ORGANISATION RSE DE CARTOSPÉ

Convaincue que la performance durable constitue un levier essentiel de pérennité et de création de valeur, CARTOSPÉ PACKAGING intègre progressivement les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques au cœur de sa stratégie d'entreprise.

Notre démarche RSE s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et vise à concilier performance économique, respect de l'environnement, bien-être des collaborateurs, éthique des affaires et contribution au développement du territoire.

Afin de structurer cette démarche, CARTOSPÉ s'appuie sur une gouvernance dédiée, des indicateurs de suivi, des engagements formalisés ainsi que des actions concrètes portant notamment sur :

- *la santé, la sécurité et le développement des compétences des collaborateurs ;*
- *la réduction de l'impact environnemental de nos activités ;*
- *la promotion de pratiques commerciales responsables et éthiques ;*
- *le développement des achats responsables ;*
- *le dialogue avec nos parties prenantes ;*
- *l'ancrage territorial et la création de valeur durable.*

Cette démarche est notamment soutenue par notre certification FSC®, notre évaluation EcoVadis, notre Charte Éthique, notre Charte Achats Responsables ainsi que par les différents plans d'action déployés au sein de l'entreprise.

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, CARTOSPÉ PACKAGING contribue également à plusieurs **Objectifs de Développement Durable (ODD)**¹ définis par les Nations Unies. Ces objectifs constituent un cadre de référence permettant d'orienter nos actions et de renforcer notre contribution aux grands enjeux sociaux, environnementaux et économiques de notre société.

¹ [Objectifs de développement | Programme De Développement Des Nations Unies \(undp.org\)](https://www.undp.org)





ODD 3
Bonne santé et bien-être

Nous plaçons la santé et la sécurité de nos collaborateurs au cœur de nos priorités.

- Prévention des risques professionnels
- Actions pour améliorer le bien-être au travail
- Sensibilisation et formation sécurité



ODD 4
Éducation de qualité

Nous favorisons le développement des compétences et l'employabilité.

- Formations techniques et sécurité
- Développement des compétences
- Accompagnement des parcours professionnels



ODD 5
Égalité entre les sexes

Nous promovons l'égalité professionnelle et l'inclusion de tous au sein de l'entreprise.

- Égalité salariale et des chances
- Mixité des équipes
- Lutte contre toute forme de discrimination



ODD 8
Travail décent et croissance économique

Nous créons de la valeur durablement en favorisant un environnement de travail épanouissant et responsable.

- Emploi local et pérenne
- Dialogue social et bien-être au travail
- Développement des compétences et partage de la valeur créée



ODD 9
Industrie, innovation et infrastructure

Nous misons sur l'innovation et des équipements performants pour proposer des solutions adaptées et durables.

- Innovation produits et procédés
- Investissements responsables
- Amélioration continue de nos processus industriels



ODD 10
Réduction des inégalités

Nous œuvrons pour un environnement de travail inclusif et équitable.

- Équité salariale et des opportunités
- Inclusion et diversité
- Respect et valorisation de chacun



ODD 12
Consommation et production responsables

Nous adoptons une approche responsable tout au long du cycle de vie de nos produits.

- Certification FSC et approvisionnements responsables
- Éco-conception et réduction des impacts
- Gestion responsable des déchets et achats responsables



ODD 13
Lutte contre les changements climatiques

Nous agissons pour réduire notre empreinte carbone et nous adapter aux enjeux climatiques.

- Réalisation d'un Bilan Carbone
- Optimisation des consommations d'énergie
- Réduction des émissions de GES



ODD 15
Vie terrestre

Nous contribuons à la préservation des écosystèmes et des forêts.

- Certification FSC pour la gestion durable des forêts
- Soutien à la biodiversité à travers nos choix responsables



ODD 16
Paix, justice et institutions efficaces

Nous agissons avec intégrité et transparence dans toutes nos activités.

- Charte éthique et conduite responsable
- Prévention de la corruption
- Dispositif d'alerte et protection des données
- Gestion des conflits d'intérêts



ODD 17
Partenariats pour la réalisation des objectifs

Nous collaborons avec nos parties prenantes pour construire un avenir durable.

- Partenariats avec des ESAT et acteurs locaux
- Relations durables avec nos fournisseurs et clients
- Engagement dans des démarches collectives (EcoVadis, FSC, CCI, ADEME...)
- Contribution au développement du territoire

LÉGENDE DES PILIERS RSE

- Environnement
- Social
- Éthique & Gouvernance
- Partenariats & Territoire



Ensemble, construisons un avenir **responsable, inclusif et durable** pour les générations présentes et futures.



1. GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DE LA RSE

Chez CARTOSPÉ PACKAGING, la réussite de la démarche RSE repose sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs. Sensibiliser, former et associer les équipes aux enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques constitue un levier essentiel pour assurer l'efficacité et la pérennité de notre démarche. L'entreprise veille à développer une culture de responsabilité partagée en favorisant la compréhension des enjeux RSE et en encourageant l'adoption de pratiques responsables dans les activités quotidiennes.

Dans cette optique, des actions de sensibilisation et de formation sont régulièrement mises en œuvre. En 2025, 77 heures de formation ont notamment été consacrées à la sécurité au travail, contribuant au renforcement de la prévention des risques professionnels et à la protection de la santé des collaborateurs. En 2023, CARTOSPÉ a également déployé des actions de formation et sensibilisation à la RSE, avec 119 heures consacrées à ce domaine.

La gouvernance RSE est portée par la Direction, qui veille à l'intégration des enjeux de développement durable dans les orientations stratégiques de l'entreprise. Cette démarche s'appuie sur une collaboration transversale associant les différents services de l'entreprise afin d'assurer le suivi des actions, des indicateurs et des objectifs définis. La gouvernance RSE de CARTOSPÉ PACKAGING repose sur une approche transversale associant l'ensemble des services de l'entreprise. Sous l'impulsion de la Direction, les différents services contribuent à l'identification des enjeux, au suivi des indicateurs et à la mise en œuvre des actions d'amélioration continue. Cette organisation permet d'intégrer durablement les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques dans les activités de l'entreprise :



2. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec les parties prenantes constitue un élément essentiel de la démarche RSE de CARTOSPÉ PACKAGING. Il permet à l'entreprise de mieux comprendre les attentes de son écosystème, d'identifier les enjeux prioritaires et d'adapter ses actions en conséquence.

Dans le cadre de ses activités, CARTOSPÉ entretient des échanges réguliers avec ses principales parties prenantes, notamment ses collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires institutionnels, organismes professionnels et acteurs du territoire.

Cette démarche d'écoute et de concertation contribue à alimenter la réflexion stratégique de l'entreprise, à orienter ses priorités en matière de développement durable et à renforcer la qualité des relations avec son environnement. Elle se traduit notamment par la participation aux démarches d'évaluation et de certification telles qu'EcoVadis et FSC®, par la collaboration avec différents organismes d'accompagnement, et par des échanges réguliers avec les clients dans le cadre de projets d'éco-conception et d'amélioration continue.

CARTOSPÉ développe également des partenariats avec les acteurs du territoire et des structures adaptées, contribuant ainsi au dynamisme économique local et à une création de valeur partagée. En interne, des actions de sensibilisation et de formation permettent d'associer les collaborateurs à la démarche RSE et de renforcer leur implication dans les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques.



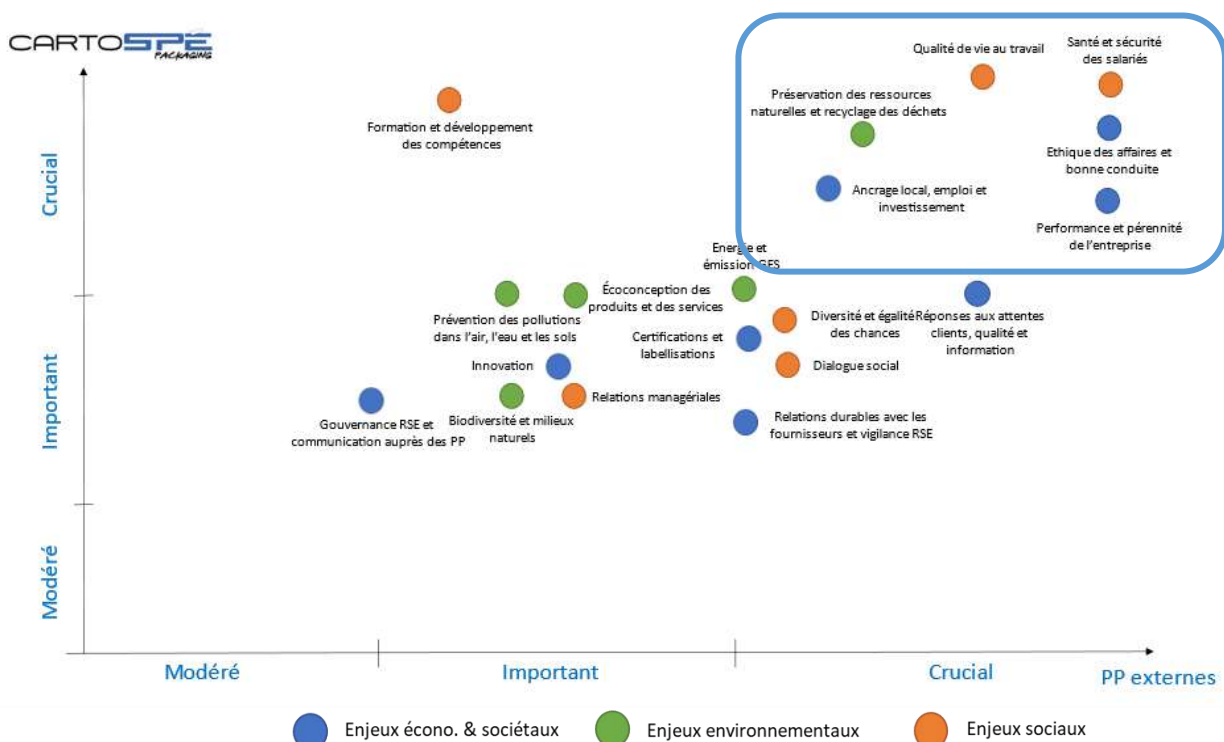
Afin de structurer cette approche, CARTOSPÉ PACKAGING a identifié les principales catégories de parties prenantes en fonction de leur influence sur l'activité de l'entreprise et de leur intérêt pour les enjeux RSE. Cette analyse permet de mieux prendre en compte leurs attentes et d'intégrer leurs préoccupations dans une logique d'amélioration continue.

Les échanges réguliers avec nos parties prenantes permettent d'identifier les enjeux prioritaires de CARTOSPÉ PACKAGING, d'alimenter notre démarche d'amélioration continue et de renforcer la prise en compte des attentes sociales, environnementales, sociétales et éthiques dans nos décisions.

3. MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de sa démarche RSE, CARTOSPÉ PACKAGING a réalisé une analyse de matérialité en associant ses principales parties prenantes internes et externes. Cet exercice a permis d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et éthiques les plus significatifs pour l'entreprise et son écosystème.

Cette analyse constitue un outil de pilotage stratégique qui continue d'orienter les priorités de l'entreprise. Les enjeux identifiés font l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer de leur pertinence



au regard de l'évolution des attentes des parties prenantes, du contexte réglementaire et des activités de CARTOSPÉ PACKAGING.

Au total, 19 enjeux ont été identifiés puis hiérarchisés. Parmi ceux-ci, six enjeux ont été considérés comme prioritaires :

- Santé et sécurité des collaborateurs ;
- Qualité de vie au travail ;
- Éthique des affaires et conduite responsable ;
- Performance et pérennité de l'entreprise ;
- Préservation des ressources naturelles et gestion des déchets ;
- Ancrage territorial et contribution au développement local.


Afin de répondre à ces enjeux prioritaires, CARTOSPÉ PACKAGING déploie sa stratégie RSE autour de trois engagements structurants :

1. PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS




-  Réduire notre empreinte environnementale et nos émissions de gaz à effet de serre.
-  Optimiser l'utilisation des ressources naturelles (énergie, eau, matières premières).
-  Favoriser l'économie circulaire et la valorisation des déchets.
-  Contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

2. DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL RESPONSABLE ET ÉTHIQUE

-  Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs.
-  Favoriser le développement des compétences et l'évolution professionnelle.
-  Promouvoir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion.
-  Renforcer les pratiques éthiques et la transparence au sein de l'entreprise.

3. CONTRIBUER DURABLEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ÉCOSYSTÈME




-  Développer des relations de confiance avec nos clients.
-  Travailler avec des fournisseurs et partenaires responsables.
-  Soutenir les initiatives locales et contribuer au dynamisme du territoire.
-  Créer une valeur durable et partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes.

IV. PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

1. REDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

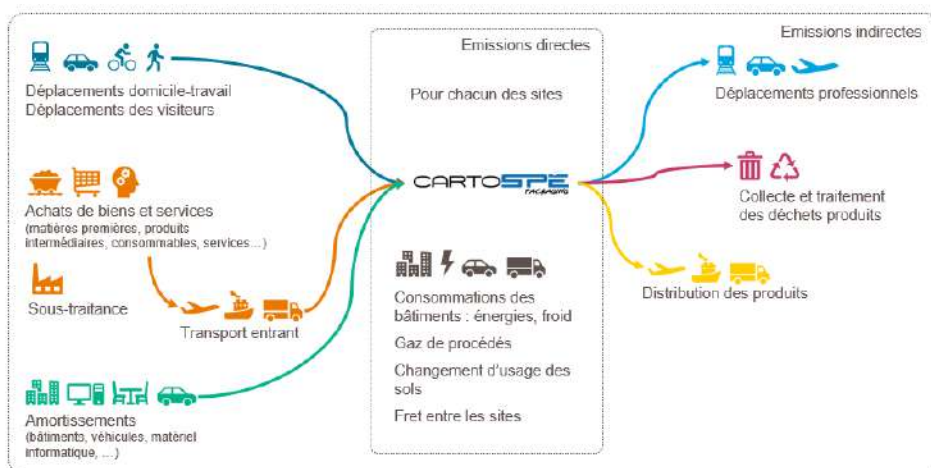
La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour CARTOSPÉ PACKAGING. Consciente de son rôle dans la transition vers une économie bas carbone, l'entreprise s'engage à mesurer, piloter et réduire progressivement l'impact environnemental de ses activités. Dans cette optique, CARTOSPÉ a réalisé en 2023 un Bilan Carbone® complet. Cette étude a permis d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise et de définir une trajectoire de réduction adaptée à ses activités.

1.1 PERIMETRE DU BILAN CARBONE

Le bilan prend en compte l'ensemble des émissions directes et indirectes générées par l'activité de CARTOSPÉ PACKAGING :

- Consommations énergétiques (électricité, gaz) ;
- Fluides frigorigènes ;
- Achats de matières premières et consommables ;
- Emballages ;
- Transport et logistique ;
- Déplacements professionnels et domicile-travail ;
- Déchets ;
- Immobilisations et équipements.

Cette approche permet d'identifier les postes les plus émetteurs et de concentrer les efforts de réduction sur les leviers les plus significatifs.



1.2 RESULTATS DU BILAN CARBONE 2023



Le Bilan Carbone réalisé par CARTOSPÉ a permis d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.



Les principaux impacts sont liés aux achats de matières premières, aux emballages, aux transports et à la gestion des déchets.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTE



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR POSTE (EN tCO₂e)



PRINCIPAL ENJEU IDENTIFIÉ

79 % de l'empreinte carbone de CARTOSPÉ est liée aux achats de matières premières et aux intrants nécessaires à l'activité.

Cette analyse confirme que les principaux leviers de réduction des émissions reposent sur :

- le développement des achats responsables
- l'intégration de critères environnementaux dans la sélection des fournisseurs
- l'optimisation de l'utilisation des matières premières
- la réduction des déchets de production
- l'amélioration continue de la performance environnementale de la chaîne d'approvisionnement

NOS PRIORITÉS CLIMAT

- Réduire l'impact environnemental des intrants et matières premières
- Déployer l'évaluation RSE des fournisseurs stratégiques
- Réduire de 10 % les déchets de production à horizon 2027
- Réduire de 5 % les consommations énergétiques du site à horizon 2027
- Poursuivre la décarbonation du transport et de la logistique
- Suivre régulièrement notre trajectoire carbone et nos indicateurs environnementaux

Les intrants représentent à eux seuls près de quatre cinquièmes des émissions totales. Ce résultat confirme l'importance des achats responsables, de la sélection des fournisseurs et de l'optimisation de l'utilisation des matières premières dans la stratégie de décarbonation de l'entreprise.

Dans une logique de transparence et d'amélioration continue, CARTOSPÉ PACKAGING a choisi de rendre public son Bilan Carbone sur la plateforme nationale des Bilans d'Émissions de Gaz à Effet de Serre administrée par l'ADEME².

Cette publication permet à l'ensemble de nos parties prenantes d'accéder aux principales informations relatives à notre démarche climat et témoigne de notre volonté d'agir de manière responsable face aux enjeux environnementaux.

Au-delà de la mesure de notre empreinte carbone, cette démarche nous permet d'identifier nos principaux leviers de réduction, de suivre nos progrès dans le temps et de renforcer la crédibilité de nos engagements environnementaux auprès de nos clients, partenaires, collaborateurs et institutions.

1.3 ACTUALISATION DE NOTRE DEMARCHE CLIMAT

Afin d'assurer un pilotage régulier de sa performance environnementale, CARTOSPÉ a réalisé en 2026 une nouvelle évaluation carbone simplifiée portant sur les émissions directes (Scope 1) et indirectes liées à l'énergie (Scope 2), sur la base des données de l'année 2025.

Cette actualisation permet de suivre l'évolution des émissions, de mesurer l'efficacité des actions engagées et d'orienter les futurs investissements environnementaux.

Cette démarche complète le Bilan Carbone réalisé en 2023 et permet de suivre l'évolution des émissions liées aux activités directement maîtrisées par l'entreprise. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour orienter les actions de réduction, prioriser les investissements et mesurer les progrès réalisés dans le cadre de notre stratégie climat.

² [Fiche identité - Consultation formulaire de publication - Bilans GES](#)

PRINCIPAUX RESULTATS :

L'évaluation réalisée en 2026 met en évidence les indicateurs suivants :



Cette actualisation constitue une étape complémentaire de notre démarche de décarbonation et permettra de mesurer dans le temps l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre de notre stratégie environnementale.

1.4 ACTIONS DEJA MISES EN ŒUVRE

Dans le cadre de sa démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre, CARTOSPÉ a déjà engagé plusieurs actions concrètes et mesurables :

<p>1</p>  <p>Approvisionnement en cartons certifiés FSC®</p> <p>Utilisation de cartons issus de forêts gérées durablement.</p>	<p>2</p>  <p>Utilisation d'encres biosourcées</p> <p>Encres à base de matières renouvelables pour réduire notre impact environnemental.</p>	<p>3</p>  <p>Suivi des consommations énergétiques du site</p> <p>Pilotage régulier des consommations pour identifier les leviers d'amélioration.</p>	<p>4</p>  <p>Optimisation du tri et de la valorisation des déchets</p> <p>Mise en place de filières de tri et valorisation pour limiter les déchets enfouis.</p>	<p>5</p>  <p>Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux</p> <p>Actions de sensibilisation et de formation pour impliquer chacun au quotidien.</p>
<p>6</p>  <p>Réalisation d'un Bilan Carbone et suivi des indicateurs associés</p> <p>Evaluation de notre empreinte carbone et suivi régulier de nos performances.</p>	<p>7</p>  <p>Mise en œuvre d'une Charte Achats Responsables</p> <p>Engagement formalisé en faveur d'achats responsables et durables.</p>	<p>8</p>  <p>Intégration progressive de critères environnementaux</p> <p>Prise en compte croissante des critères environnementaux dans la sélection des fournisseurs.</p>	<p>9</p>  <p>Recherche de solutions logistiques plus sobres en carbone</p> <p>Étude et déploiement de solutions de transport et de logistique plus responsables.</p>	<p>10</p>  <p>Démarche d'amélioration continue de la performance environnementale</p> <p>Recherche constante d'actions innovantes pour améliorer nos impacts.</p>

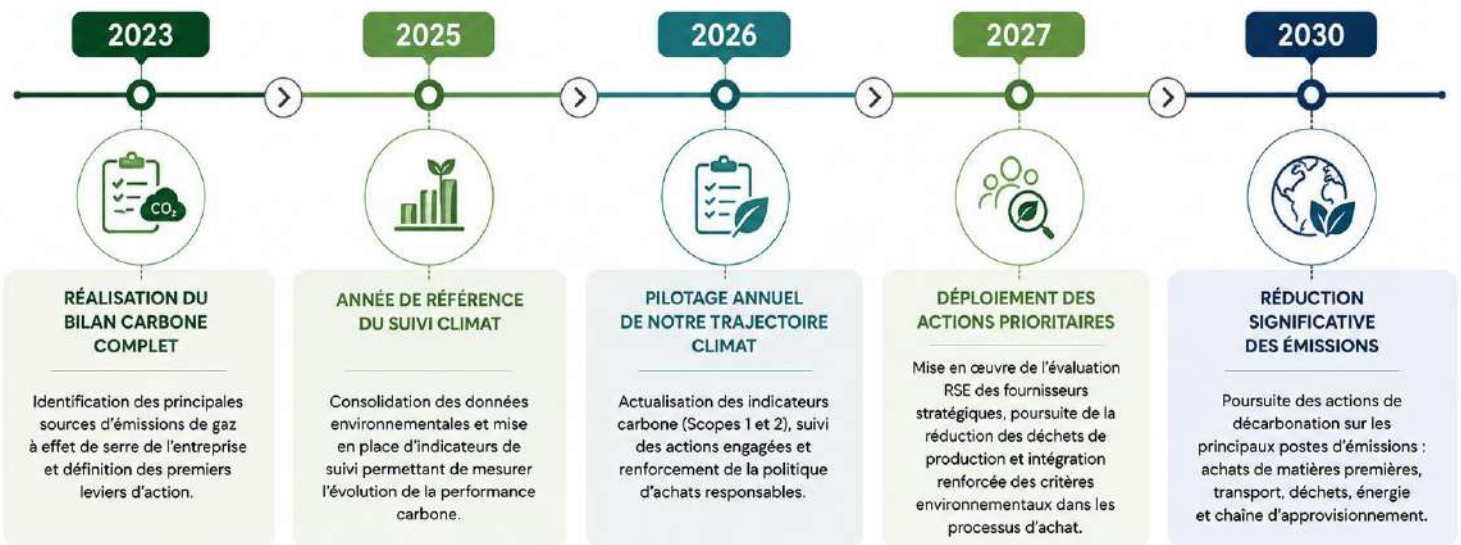
1.5 NOTRE PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

POSTE PRIORITAIRE	PART DES ÉMISSIONS	OBJECTIF 2027	AMBITION 2030
 Intrants et matières premières		 Réduire les consommations et développer les achats responsables	 -25 % d'émissions associées
 Déchets		 Réduire de 10 % les déchets de production	 -25 %
 Fret et transport		 Développer des partenariats avec des transporteurs engagés (FRET21, Objectif CO ₂)	 -20 %
 Déplacements		 Sensibilisation à l'éco-conduite et au covoiturage	 -25 % des km parcourus
 Énergie		 Réduire de 5 % les consommations énergétiques	 -20 %

 Ces objectifs s'inscrivent dans notre stratégie climat alignée avec l'Accord de Paris et notre engagement pour une entreprise plus responsable et durable.

1.6 NOTRE TRAJECTOIRE CLIMAT



2. ÉCO-CONCEPTION, CONSOMMATION RESPONSABLE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De l'approvisionnement des matières premières jusqu'au recyclage des emballages, CARTOSPÉ PACKAGING s'attache à réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de leur cycle de vie. L'éco-conception constitue un levier majeur de notre stratégie environnementale. Chaque emballage développé fait l'objet d'une réflexion visant à répondre aux exigences techniques et logistiques de nos clients tout en optimisant l'utilisation des ressources naturelles.

Dès la phase de conception, notre bureau d'études recherche les meilleures solutions permettant de réduire la quantité de matière utilisée sans compromettre les performances techniques des emballages.

Cette démarche repose notamment sur :

- l'optimisation des formats et des découpes ;
- l'adaptation des profils et des cannelures ;
- la réduction des épaisseurs lorsque cela est techniquement possible ;
- l'utilisation accrue de fibres recyclées ;
- l'optimisation du transport et du stockage des produits ;
- le recours à la modélisation 3D afin de limiter la fabrication de prototypes physiques.

L'impression fait également l'objet d'une démarche d'amélioration continue visant à réduire les consommations tout en garantissant la qualité des produits. Depuis 2023, CARTOSPÉ utilise exclusivement des encres biosourcées dans ses processus d'impression. Par ailleurs, afin de réduire l'utilisation de matières issues de ressources fossiles, CARTOSPÉ a progressivement remplacé certains systèmes de calage en mousse polyuréthane par de la ouate PET issue du recyclage des bouteilles plastiques.

Le Bilan Carbone réalisé par CARTOSPÉ a mis en évidence que les intrants et matières premières représentent 79 % des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. Ce résultat confirme que l'éco-conception, la réduction des consommations de matières premières et le développement des achats responsables constituent des leviers prioritaires de réduction de notre empreinte carbone.

2.1 CERTIFICATION FSC® ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Depuis 2019, CARTOSPÉ est certifiée FSC® et garantit la traçabilité des matières premières utilisées dans la fabrication de ses emballages.

Aujourd'hui : **100 % de nos approvisionnements en carton ondulé sont certifiés FSC®**

Cette certification garantit que les fibres vierges utilisées dans nos emballages proviennent de forêts gérées durablement selon des critères environnementaux, sociaux et économiques reconnus à l'échelle internationale.

À travers cette certification, CARTOSPÉ contribue notamment à la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources forestières ; le respect des droits des travailleurs ; le développement économique des territoires forestiers et la lutte contre la déforestation.

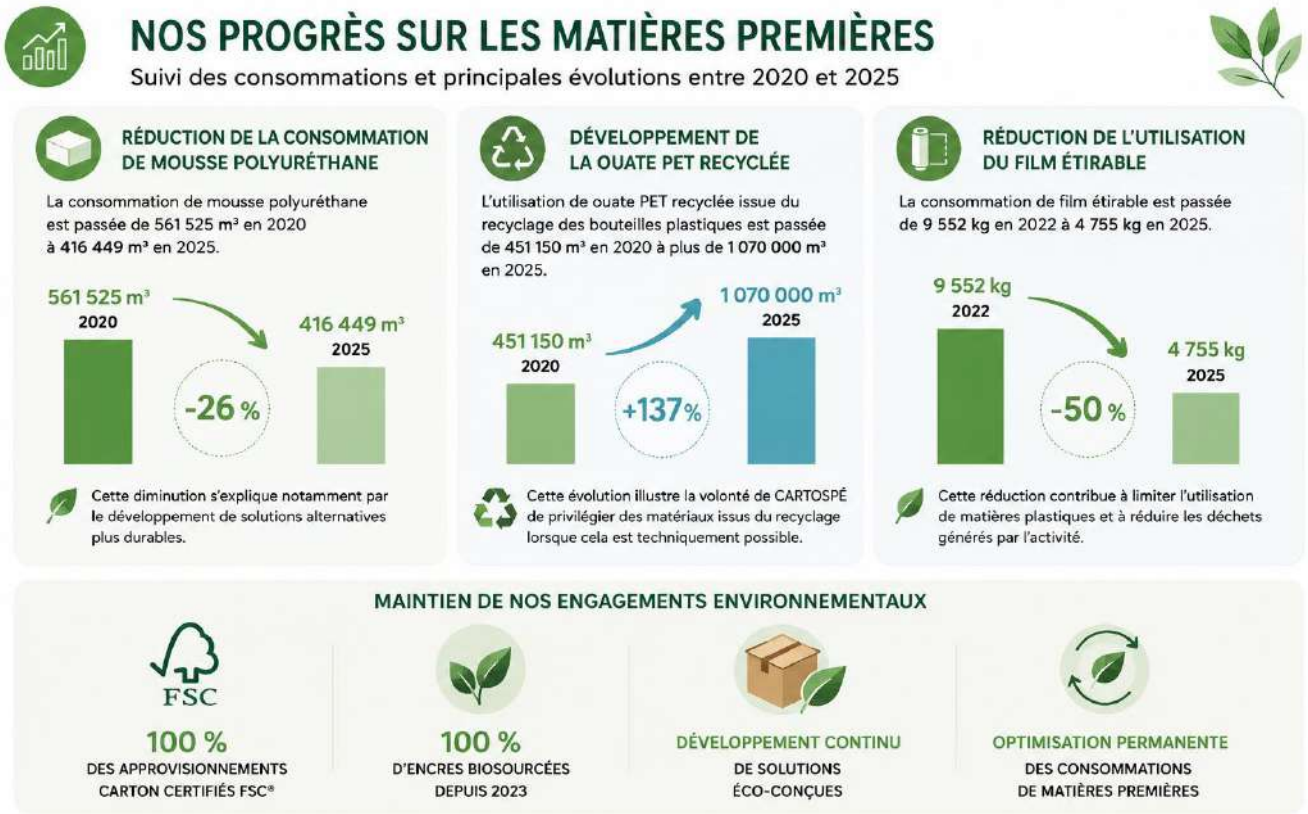
2.2 CARTOSPÉ ET L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Le carton ondulé constitue un matériau particulièrement adapté aux principes de l'économie circulaire. Issu d'une ressource renouvelable, il présente un fort potentiel de recyclage et de réutilisation. *La fibre de cellulose peut être réutilisée en moyenne jusqu'à huit fois avant d'atteindre sa limite technique de recyclage.* En France, près de 92 % des emballages en carton sont recyclés et réintroduits dans le cycle de production pour devenir de nouveaux emballages. À travers ses choix de conception, ses approvisionnements responsables et l'utilisation de matières recyclées, CARTOSPÉ contribue activement à cette dynamique circulaire.

2.3 RESULTATS DE NOTRE DEMARCHE D'OPTIMISATION DES MATIERES PREMIERES

Afin de piloter sa performance environnementale, CARTOSPÉ assure un suivi annuel de ses principales consommations de matières premières.

L'analyse des données de consommation entre 2020 et 2025 met en évidence plusieurs évolutions significatives :



2.4 NOS OBJECTIFS 2027 ET PERSPECTIVES 2030

Afin de poursuivre cette dynamique, CARTOSPÉ se fixe les objectifs suivants :



3. DÉCHETS

La gestion des déchets constitue un enjeu important de la politique environnementale de CARTOSPÉ PACKAGING. Selon notre Bilan Carbone®, le traitement des déchets représente environ 6 % des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, CARTOSPÉ s'engage à appliquer les principes de l'économie circulaire en privilégiant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets générés par ses activités.

Grâce à la mise en place d'indicateurs de suivi et à une traçabilité rigoureuse des flux, l'entreprise mesure les volumes générés par catégorie de déchets, identifie les sources de production et met en œuvre des actions adaptées de réduction et de valorisation.

3.1 UNE DEMARCHE DE VALORISATION EN CONSTANTE PROGRESSION

Grâce aux actions engagées sur le tri à la source et la valorisation des matières, la part des déchets recyclés ou valorisés énergétiquement a atteint :

- **91 % en 2021 → 93 % en 2023**

Cette progression s'explique notamment par :

- la valorisation matière des déchets papier-carton ;
- le recyclage des plastiques issus de l'activité ;
- l'amélioration du tri à la source ;
- l'optimisation des filières de traitement ;
- la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques de gestion des déchets.

3.2 RESULTATS 2025

Afin d'assurer le suivi de sa performance environnementale, CARTOSPÉ tient un registre réglementaire des déchets dangereux et non dangereux générés par ses activités.



Les déchets papier-carton représentent plus de 92 % des déchets générés et sont orientés vers des filières spécialisées de recyclage permettant leur réintroduction dans le cycle de production. Les déchets plastiques, les déchets bois et plusieurs autres flux bénéficient également d'une valorisation matière adaptée.

Une attention particulière est portée aux déchets dangereux issus de l'activité, notamment les eaux encrées. Pour prévenir les risques environnementaux et les pollutions accidentelles, CARTOSPÉ met en œuvre :

- des procédures de gestion adaptées ;
- des équipements de rétention ;
- des consignes de sécurité ;
- des actions de sensibilisation et de formation ;
- un suivi réglementaire de la traçabilité des déchets dangereux.

L'ensemble de ces déchets est pris en charge par des prestataires agréés conformément aux exigences réglementaires.

3.3 REEMPLOI ET ECONOMIE CIRCULAIRE

CARTOSPÉ privilégie également le réemploi des ressources lorsque cela est possible. Les palettes bois utilisées pour le conditionnement et le transport des produits finis font notamment l'objet d'un système de rotation permettant leur réutilisation à plusieurs reprises. Lorsqu'elles sont endommagées, elles sont confiées à une entreprise locale spécialisée dans leur réparation afin de prolonger leur durée de vie et de limiter la consommation de nouvelles ressources. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les principes de l'économie circulaire et contribue à réduire les impacts environnementaux associés aux activités logistiques.

3.4 TRAITEMENT LOCAL DES DECHETS

Conformément au principe de proximité, CARTOSPÉ privilégie des solutions de traitement situées dans les Hauts-de-France. Les déchets générés sont principalement pris en charge dans les départements de l'Aisne et de l'Oise par des partenaires spécialisés dans le recyclage, la valorisation matière ou le traitement réglementaire des déchets dangereux. Cette organisation contribue à limiter les impacts liés au transport tout en favorisant les acteurs locaux de l'économie circulaire.

3.5 NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR REDUIRE NOS DECHETS

 <p>-10 % de déchets de production</p>	 <p>Maintenir un haut niveau de valorisation matière</p>	 <p>Renforcer le suivi des indicateurs déchets</p>	 <p>Développer les démarches de réemploi</p>	 <p>Favoriser les filières locales de traitement</p>
--	--	--	---	--

PERSPECTIVES 2030

- 

Réduction des déchets à la source
Agir en amont pour limiter la production de déchets.
- 

Augmentation des taux de valorisation
Poursuivre l'amélioration des filières de recyclage et de valorisation.
- 

Développement du réemploi et de la circularité
Allonger la durée de vie des ressources et favoriser le réemploi.
- 

Optimisation de l'utilisation des matières premières
Mieux utiliser, moins consommer, préserver les ressources.
- 

Réduction des impacts environnementaux
Limiter l'empreinte environnementale liée à la gestion des déchets.



4. MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'énergie constitue un enjeu important pour CARTOSPÉ dans sa démarche de réduction de son empreinte environnementale. Conformément au principe selon lequel « *la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas* », l'entreprise privilégie les actions de sobriété énergétique et l'amélioration continue de l'efficacité de ses installations. Le site utilise principalement de l'électricité pour ses activités industrielles et administratives, tandis que le chauffage des locaux est assuré par du gaz naturel.

Afin de garantir la performance énergétique de ses équipements, CARTOSPÉ veille à assurer leur maintenance régulière et à optimiser leur fonctionnement. Plusieurs actions ont déjà permis d'améliorer la performance énergétique de l'entreprise. CARTOSPÉ a notamment poursuivi le remplacement progressif de ses équipements d'éclairage par des systèmes LED plus performants, optimisé la gestion du chauffage des bâtiments et amélioré l'organisation de la production afin de limiter les consommations inutiles. L'entretien régulier des équipements ainsi que la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes contribuent également à cette dynamique d'amélioration continue.

Pour piloter cette démarche, CARTOSPÉ réalise un suivi mensuel détaillé de ses consommations d'électricité et de gaz. Plusieurs indicateurs de performance sont analysés, notamment les consommations totales d'énergie, les consommations par heure travaillée ainsi que les consommations rapportées aux surfaces de carton transformées. Ce suivi permet d'identifier les éventuelles dérives, de mesurer l'efficacité des actions engagées et de définir les priorités d'amélioration. Les données collectées montrent une bonne maîtrise globale des consommations énergétiques du site. *La consommation totale d'énergie s'élevait à 520 187 kWh en 2023, 523 550 kWh en 2024 et 527 413 kWh en 2025.* Malgré les variations d'activité et de production, ces résultats témoignent d'une stabilité des consommations énergétiques et de l'efficacité des actions de pilotage mises en œuvre.

En complément du suivi des consommations d'électricité et de gaz, CARTOSPÉ assure également le suivi des consommations de carburant de ses véhicules de service. Ce suivi permet d'évaluer les volumes de carburant consommés, d'identifier les opportunités de réduction des émissions associées aux déplacements professionnels et d'alimenter les indicateurs environnementaux utilisés dans le cadre du Bilan Carbone. Les données collectées contribuent à renforcer le pilotage des émissions liées à la mobilité. La maîtrise des consommations énergétiques s'inscrit pleinement dans la stratégie climat de l'entreprise et contribue directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de sa stratégie de décarbonation, CARTOSPÉ a renforcé son engagement en faveur des énergies renouvelables en souscrivant un contrat d'électricité intégrant une fourniture d'énergie verte reposant sur des garanties d'origine françaises pour la période 2025-2028. Cette démarche contribue à réduire l'empreinte carbone associée à la consommation électrique du site tout en accompagnant la transition énergétique de l'entreprise.

Afin de poursuivre ses efforts, CARTOSPÉ s'est fixé pour objectif de *réduire ses consommations énergétiques de 5 % à horizon 2027* grâce à l'amélioration continue de l'efficacité énergétique, au suivi renforcé des indicateurs de performance et à l'optimisation des équipements et procédés de production. À plus long terme, *CARTOSPÉ ambitionne de réduire de 20 % ses consommations énergétiques à l'horizon 2030*, tout en poursuivant la décarbonation de ses sources d'énergie et en renforçant la performance énergétique de ses installations. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la trajectoire climat définie par l'entreprise et dans sa volonté de concilier performance industrielle, maîtrise des coûts et préservation de l'environnement.



5. REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'eau constitue une ressource essentielle dont la préservation représente un enjeu majeur pour CARTOSPÉ PACKAGING. Bien que les consommations d'eau liées à notre activité restent limitées, l'entreprise veille à assurer une gestion responsable de cette ressource à travers le suivi régulier des consommations et la mise en œuvre d'actions de maîtrise. Afin d'assurer un pilotage efficace, CARTOSPÉ réalise plusieurs relevés annuels de ses compteurs d'eau. Ce suivi permet d'identifier rapidement toute anomalie de consommation, d'améliorer la connaissance des usages et de mettre en place des actions correctives lorsque cela est nécessaire. Par ailleurs, l'entreprise sensibilise régulièrement ses collaborateurs aux écogestes permettant de limiter les consommations d'eau dans les bureaux et les activités de production.

L'analyse des consommations d'eau de CARTOSPÉ entre 2019 et 2024 montre une relative stabilité des volumes utilisés, avec des consommations comprises entre 289 m³ et 366 m³ par an. Après une consommation de 334 m³ en 2019 et 2021, l'entreprise a enregistré 318 m³ en 2020, 289 m³ en 2022, 366 m³ en 2023 et 315 m³ en 2024. Cette évolution témoigne d'une bonne maîtrise globale de la ressource en eau malgré les variations de l'activité et des volumes de production.

L'année 2025 présente toutefois une situation particulière, avec une consommation totale de 957 m³. Cette hausse exceptionnelle ne traduit pas une augmentation structurelle des besoins liés à l'activité de l'entreprise. Elle s'explique principalement par deux événements ponctuels : le remplissage d'une réserve d'eau d'environ 180 m³ ainsi que la détection d'une fuite sur le réseau d'alimentation en eau. Ces éléments ont entraîné une surconsommation temporaire qui ne reflète pas le niveau habituel de consommation du site. À la suite de ce constat, les actions correctives nécessaires ont été engagées afin de rétablir un fonctionnement normal et de renforcer la surveillance des consommations.

Dans le cadre de sa démarche de préservation des ressources naturelles, CARTOSPÉ a mis en place un suivi régulier des consommations d'eau reposant sur plusieurs relevés annuels permettant d'identifier rapidement toute anomalie. Cette démarche est complétée par la sensibilisation des collaborateurs aux écogestes, la recherche systématique des fuites éventuelles ainsi que l'amélioration continue des pratiques de gestion de la ressource. Afin de poursuivre ses efforts, CARTOSPÉ s'est fixé pour objectif de renforcer la surveillance des consommations d'eau, de prévenir les pertes liées aux fuites, de développer les bonnes pratiques de consommation et d'étudier les opportunités de réutilisation de certaines eaux dans ses processus internes. L'entreprise vise également à maintenir une consommation maîtrisée et adaptée aux besoins de son activité.

À plus long terme, Notre objectif est de continuer à réduire notre consommation d'eau de 20 % d'ici 2028, par des actions telles que la mise en place des systèmes de collecte et de réutilisation des eaux non conventionnelles. CARTOSPÉ ambitionne de poursuivre sa démarche de gestion durable de l'eau en étudiant des solutions de récupération et de réutilisation des eaux non conventionnelles, en améliorant l'efficacité de ses installations et en recherchant des opportunités de réduction des consommations lorsque cela est techniquement possible. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus globale de préservation durable des ressources naturelles et de réduction de l'empreinte environnementale de l'entreprise.



SITUATION PARTICULIÈRE OBSERVÉE EN 2025

Cette hausse exceptionnelle ne reflète pas une augmentation structurelle des besoins liés à notre activité.

Elle s'explique principalement par deux événements ponctuels :

-  Remplissage d'une réserve d'eau d'environ 180 m³
-  Détection d'une fuite sur le réseau d'alimentation en eau

957 m³ consommés en 2025

 Des actions correctives ont été engagées afin de rétablir un fonctionnement normal et renforcer la surveillance des consommations.

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

-  Maîtriser nos usages
-  Agir rapidement en cas d'anomalie
-  Préserver cette ressource précieuse pour l'avenir
-  Réduire notre impact environnemental

ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE	OBJECTIFS 2027	PERSPECTIVES 2030
 Suivi régulier des consommations d'eau	 Renforcer la surveillance des consommations d'eau	 Récupération et réutilisation des eaux non conventionnelles
 Plusieurs relevés annuels pour détecter rapidement les anomalies	 Prévenir les pertes liées aux fuites	 Amélioration de l'efficacité des installations
 Sensibilisation des collaborateurs aux écogestes	 Développer les bonnes pratiques de consommation	 Réduction des consommations lorsque cela est techniquement possible
 Recherche et correction des fuites éventuelles	 Étudier les opportunités de réutilisation de certaines eaux dans les processus internes	 Préservation durable des ressources naturelles
 Amélioration continue des pratiques de gestion des ressources	 Maintenir une consommation maîtrisée compatible avec les besoins de l'activité	

V. ENTREPRISE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX USAGES

1. ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS FOURNISSEURS

Les achats responsables constituent un levier important de la démarche RSE de CARTOSPÉ PACKAGING. Les résultats de notre Bilan Carbone ont mis en évidence que les achats de matières premières, produits et services représentent près de 79 % de notre empreinte carbone. Ce constat renforce la nécessité d'intégrer progressivement les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans la gestion de notre chaîne d'approvisionnement.

Depuis plusieurs années, CARTOSPÉ développe des relations durables avec ses fournisseurs en privilégiant la qualité, la proximité et la confiance. Cette démarche s'est notamment traduite par la formalisation, dès 2022, d'une **Charte Achats Responsables** intégrée aux relations commerciales avec ses fournisseurs, prestataires et sous-traitants. Cette charte définit les principes attendus en matière de respect des droits humains, de conditions de travail, de protection de l'environnement, d'éthique des affaires et de conformité réglementaire. Elle traduit la volonté de l'entreprise de développer des relations durables fondées sur la transparence, la confiance, le dialogue et l'amélioration continue.

À travers cette démarche, CARTOSPÉ encourage ses partenaires à adopter des pratiques responsables et à contribuer aux objectifs de développement durable portés par l'entreprise. Les engagements relatifs aux droits humains, aux conditions de travail, à la préservation de l'environnement et à l'éthique des affaires constituent ainsi des éléments essentiels dans la construction et le maintien de relations commerciales pérennes. La démarche d'achats responsables engagée par CARTOSPÉ produit déjà des résultats concrets. Dès 2022, les fournisseurs signataires de la Charte Achats Responsables représentaient près de 80 % du chiffre d'affaires achats de l'entreprise, démontrant l'adhésion d'une large part de notre panel fournisseurs à nos engagements en matière de développement durable.

Par ailleurs, 100 % du carton utilisé dans la fabrication de nos emballages est aujourd'hui approvisionné en France et certifié FSC®, garantissant une gestion responsable des ressources forestières ainsi qu'une meilleure maîtrise des impacts liés à l'approvisionnement. Cette politique contribue également à favoriser les circuits courts et à réduire les impacts environnementaux associés au transport des matières premières. Dans une logique d'amélioration continue, CARTOSPÉ poursuit également ses efforts sur les matières connexes.

L'entreprise s'est fixée pour objectif qu'à l'horizon 2028, les principales matières connexes utilisées dans ses activités, notamment les sacs en polyéthylène, soient approvisionnées auprès de fournisseurs implantés en Europe. Cette démarche vise à renforcer la traçabilité des approvisionnements, à soutenir des chaînes de valeur plus responsables et à limiter les impacts environnementaux liés au transport.

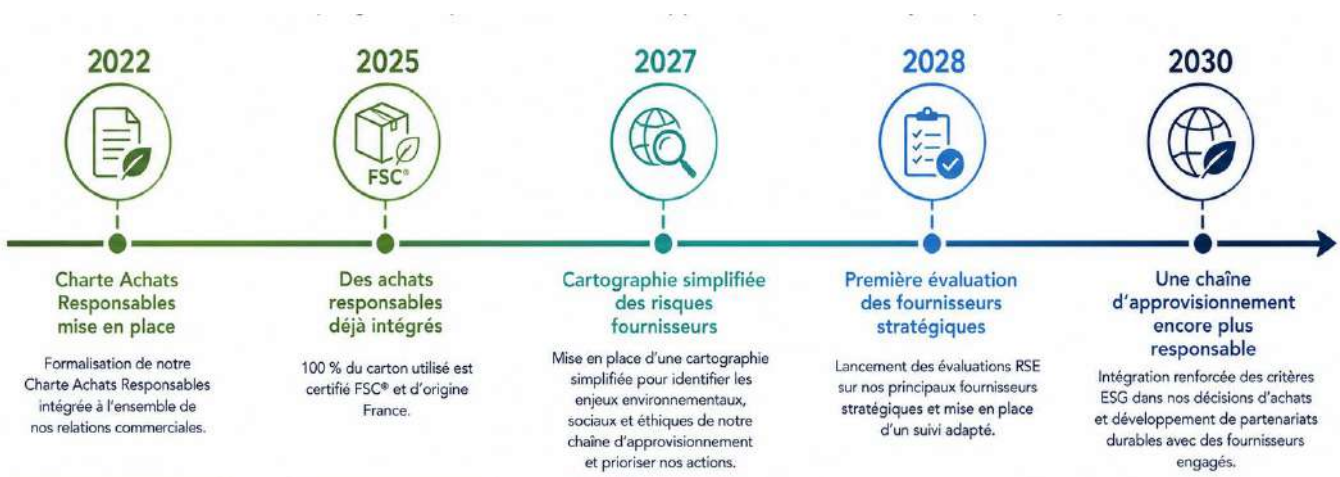
Afin de poursuivre la structuration de sa démarche achats, CARTOSPÉ a défini un plan de déploiement visant à renforcer progressivement la prise en compte des enjeux RSE dans la gestion de ses fournisseurs. Cette démarche s'inscrit dans une logique pragmatique et adaptée à la taille de l'entreprise. Dans le cadre de sa feuille de route Achats Responsables, CARTOSPÉ a formalisé en 2025 la méthodologie qui servira au déploiement de sa cartographie des risques fournisseurs à compter de 2027. Cette méthodologie repose sur une analyse croisée des risques géographiques, sectoriels et économiques permettant d'identifier et de hiérarchiser les principaux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques de la chaîne d'approvisionnement. Cette approche permettra de concentrer les actions de suivi sur les fournisseurs les plus stratégiques tout en conservant un dispositif simple et opérationnel.

À horizon 2027, CARTOSPÉ prévoit de renforcer progressivement l'intégration des critères RSE dans ses processus achats, de déployer une première cartographie des risques fournisseurs et de réaliser une évaluation des principaux fournisseurs stratégiques. L'entreprise souhaite également mettre en place des indicateurs de suivi dédiés aux achats responsables afin de mieux piloter sa chaîne d'approvisionnement.

À horizon 2028, l'ambition est d'étendre progressivement cette démarche aux achats les plus significatifs, de renforcer le suivi des fournisseurs identifiés comme présentant des risques particuliers et de poursuivre le développement d'approvisionnements responsables et de proximité.

À plus long terme, CARTOSPÉ souhaite renforcer l'intégration des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans ses décisions d'achat et développer des partenariats durables avec des fournisseurs engagés dans des démarches responsables. L'entreprise ambitionne ainsi de construire une chaîne d'approvisionnement toujours plus résiliente, transparente et responsable, capable de contribuer à la réduction de son empreinte environnementale tout en créant de la valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE ACHATS RESPONSABLES :



2. ANCRAGE TERRITORIAL

L'ensemble de la production de CARTOSPÉ PACKAGING est réalisé à Attichy, commune de l'Oise située au sein de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise. Profondément ancrée dans son territoire depuis sa création, l'entreprise contribue activement au dynamisme économique local, au maintien de l'emploi industriel et au développement de partenariats durables avec les acteurs économiques, sociaux, éducatifs et associatifs du territoire.

Dans le cadre de sa démarche RSE, CARTOSPÉ développe des relations de proximité avec les acteurs de son environnement afin de contribuer au développement économique, social et culturel local. L'entreprise considère que sa croissance doit s'inscrire dans une logique de création de valeur partagée au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes. Afin de mesurer l'impact de ses actions sur son territoire, CARTOSPÉ assure le suivi d'indicateurs dédiés à l'ancrage local et aux partenariats. Ces indicateurs permettent notamment de suivre les actions de mécénat, les dons réalisés, les partenariats avec les structures locales ainsi que les collaborations avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En 2025, CARTOSPÉ a poursuivi son engagement auprès du Centre de Secours d'Attichy à travers un soutien financier renouvelé. L'entreprise maintient également son partenariat historique avec le Festival des Forêts de Compiègne, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine culturel, naturel et touristique du territoire.

L'inclusion sociale et professionnelle constitue également un axe fort de son engagement territorial. CARTOSPÉ collabore depuis plusieurs années avec des Établissements et Services

d'Aide par le Travail (ESAT) pour certaines opérations de production et de conditionnement. En 2024, cinq partenariats étaient actifs avec des structures du secteur adapté, favorisant ainsi l'emploi des personnes en situation de handicap et le développement d'une économie locale plus inclusive.

L'entreprise entretient également des liens étroits avec le monde académique et de la recherche afin de contribuer au développement des compétences et à l'innovation. CARTOSPÉ a ainsi collaboré avec l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, puis et avec l'Université d'Évry-Val-d'Essonne dans le cadre de différents projets techniques et d'innovation. Ces collaborations favorisent les échanges entre le monde industriel et universitaire et participent au développement de solutions innovantes au bénéfice du territoire.

À horizon 2027, CARTOSPÉ souhaite poursuivre le développement de ses partenariats avec les structures du secteur adapté, maintenir son soutien aux initiatives locales et renforcer ses collaborations avec les acteurs de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'entreprise entend également poursuivre le suivi de ses indicateurs d'ancrage territorial afin de mesurer l'impact de ses actions et d'orienter ses futurs engagements. À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de consolider son ancrage territorial en développant des partenariats durables créateurs de valeur pour le territoire, tout en favorisant l'inclusion, l'emploi local, la formation, l'innovation et le développement économique responsable. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de l'entreprise de contribuer positivement au développement de son écosystème local et de renforcer son impact sociétal auprès des générations futures.

3. CRÉER DE LA VALEUR DURABLE POUR NOS CLIENTS

La satisfaction des clients est au cœur de la stratégie de CARTOSPÉ PACKAGING. L'entreprise accompagne ses clients dans la conception et la fabrication de solutions d'emballage adaptées à leurs besoins tout en intégrant les enjeux de qualité, de performance environnementale et d'innovation. Grâce à son bureau d'études intégré et à son Plan Assurance Qualité, CARTOSPÉ développe des emballages répondant aux exigences techniques, logistiques et commerciales de ses clients. L'entreprise s'attache à proposer des solutions robustes, performantes et respectueuses de l'environnement, tout en garantissant un haut niveau de qualité et de service. La certification FSC® vient renforcer cet engagement en

assurant la traçabilité et la gestion responsable des ressources forestières utilisées dans la fabrication des emballages.

L'innovation constitue un levier majeur de différenciation. Dans une démarche d'éco-conception, CARTOSPÉ travaille à optimiser l'utilisation des matières premières, à réduire les quantités de matériaux utilisées et à développer des solutions plus durables. L'entreprise privilégie notamment l'utilisation de cartons recyclés ou certifiés FSC® et poursuit le remplacement progressif de certaines mousses polyuréthane par de la ouate PET issue du recyclage de bouteilles plastiques. Depuis 2023, l'ensemble des impressions est réalisé à partir d'encre biosourcées. Ces engagements se traduisent notamment par le développement de la « Gamme Verte », regroupant les produits présentant des bénéfices environnementaux renforcés. Cette activité représente une part croissante du chiffre d'affaires de l'entreprise, passant de 5,43 % en 2022 à 9,56 % en 2023. Cette évolution témoigne de l'intérêt croissant des clients pour des solutions d'emballage plus responsables et de la capacité de CARTOSPÉ à répondre à ces nouvelles attentes.

L'entreprise développe également des solutions spécifiques destinées aux établissements de santé, notamment à travers la fabrication d'emballages DASRI permettant la collecte et la gestion sécurisée des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Parallèlement, CARTOSPÉ poursuit sa transformation numérique afin d'améliorer l'expérience client et de simplifier les échanges. Les clients bénéficient notamment de modélisations 3D, de guides de montage vidéo, de la dématérialisation des factures ainsi que d'outils numériques facilitant la validation des projets tout en limitant le recours aux prototypes physiques. Cette démarche contribue à améliorer la qualité du service tout en réduisant les impacts environnementaux associés aux déplacements et aux envois de prototypes. Le site internet de l'entreprise a également été modernisé afin de faciliter l'accès à l'information et de renforcer la qualité de la relation client.

Afin d'évaluer en continu la qualité de ses prestations, CARTOSPÉ réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction portant sur différents critères tels que la qualité des produits, la performance du bureau d'études, la qualité du service commercial, la réactivité ou encore le respect des délais de livraison. *La dernière enquête réalisée auprès de plus de 61 clients met en évidence un niveau de satisfaction particulièrement élevé. Sur l'ensemble des critères évalués, 57 % des répondants se déclarent très satisfaits et 39 % satisfaits, soit un taux global de satisfaction de 96 %.* Ces résultats témoignent de la qualité des prestations fournies ainsi que de la confiance accordée à CARTOSPÉ par ses clients. Dans une logique d'amélioration continue, les résultats de ces enquêtes permettent également d'identifier les axes de progrès



et d'orienter les actions mises en œuvre par l'entreprise afin d'améliorer en permanence ses produits et ses services.

Consciente de l'importance croissante des enjeux de développement durable, CARTOSPÉ a intégré des critères RSE à son enquête de satisfaction. Cette démarche permet de mieux comprendre les attentes de ses clients et d'évaluer la perception de ses engagements sociétaux et environnementaux. Les résultats montrent que 70 % des répondants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la politique RSE de CARTOSPÉ, tandis que 26 % ne se prononcent pas. Ces résultats encouragent l'entreprise à poursuivre ses actions de sensibilisation et de communication afin de mieux faire connaître ses engagements et les progrès réalisés dans le cadre de sa démarche RSE.

À horizon 2027, CARTOSPÉ souhaite poursuivre le développement de solutions éco-conçues, renforcer l'intégration de matières recyclées et biosourcées dans ses produits, développer les services numériques proposés aux clients et maintenir un haut niveau de satisfaction. L'entreprise entend également poursuivre l'intégration des attentes clients dans sa stratégie d'innovation et de développement durable. À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de proposer des emballages toujours plus performants, innovants et responsables, conciliant qualité, recyclabilité, sobriété en ressources et satisfaction client. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de l'entreprise de créer une valeur durable pour ses clients tout en contribuant à la transition écologique de son secteur d'activité.

4. ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET CONFORMITÉ

L'éthique des affaires constitue un pilier fondamental de la gouvernance de CARTOSPÉ PACKAGING. L'entreprise veille à exercer l'ensemble de ses activités dans le respect des principes d'intégrité, de transparence, de loyauté et de responsabilité, afin de préserver la confiance de ses collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes.

Consciente que la maîtrise des enjeux réglementaires, éthiques et réputationnels est essentielle à la pérennité de ses activités, CARTOSPÉ s'engage à promouvoir une culture d'entreprise fondée sur le respect des lois, des droits fondamentaux et des bonnes pratiques professionnelles. Cette démarche s'inscrit pleinement dans sa politique RSE et dans sa volonté de développer des relations durables et responsables avec l'ensemble de son écosystème.

Depuis plusieurs années, CARTOSPÉ s'appuie sur une Charte Éthique définissant les comportements attendus de l'ensemble des collaborateurs dans leurs relations internes et

externes. Cette charte constitue l'un des documents de référence de la politique RSE de l'entreprise et rappelle les principes fondamentaux applicables en matière de respect des droits humains, de lutte contre les discriminations, de protection des données, de prévention des conflits d'intérêts, de concurrence loyale et de respect des parties prenantes.

Afin de renforcer sa démarche de conformité et d'intégrer les évolutions réglementaires ainsi que les meilleures pratiques en matière de gouvernance responsable, CARTOSPÉ a procédé en 2025 à une révision complète de sa Charte Éthique. Cette nouvelle version, consolide les engagements historiques de l'entreprise tout en renforçant plusieurs thématiques majeures telles que *la prévention de la corruption, la lutte contre la fraude, la gestion des conflits d'intérêts, la protection des données personnelles, le respect des droits humains, les relations responsables avec les parties prenantes ainsi que la mise en place d'un dispositif d'alerte interne.*

La Charte Éthique actualisée s'articule autour de principes essentiels qui guident l'ensemble des décisions et comportements au sein de l'entreprise : respect des lois et réglementations applicables, intégrité dans les relations d'affaires, respect des personnes, protection de l'environnement, confidentialité des informations, prévention des conflits d'intérêts et lutte contre toute forme de corruption ou de fraude. Afin de garantir l'appropriation de ces principes par *l'ensemble des collaborateurs*, une campagne interne de sensibilisation a été organisée lors du déploiement de la nouvelle charte. Chaque salarié a reçu la Charte Éthique et signé un accusé de réception attestant de sa prise de connaissance. Cette démarche permet de s'assurer que les règles éthiques applicables au sein de l'entreprise sont connues, comprises et intégrées dans les pratiques quotidiennes.

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de gouvernance responsable, CARTOSPÉ a également formalisé un **dispositif d'alerte** interne permettant à chaque collaborateur de signaler, de manière confidentielle et de bonne foi, toute situation susceptible de contrevenir aux règles éthiques de l'entreprise ou aux dispositions légales applicables. Ce dispositif contribue à la prévention des risques et à l'amélioration continue des pratiques de l'entreprise.

Par ailleurs, CARTOSPÉ applique une politique de *tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, qu'elle soit directe ou indirecte.* L'entreprise interdit strictement tout avantage indu susceptible d'influencer une décision professionnelle et sensibilise ses collaborateurs aux risques liés à la fraude, aux conflits d'intérêts et aux pratiques contraires à l'éthique des affaires. Cette exigence s'applique également dans les relations entretenues avec les fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux.

Dans le même esprit de responsabilité et de conformité, CARTOSPÉ veille au respect du *Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)*. Les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités sont traitées conformément aux exigences réglementaires en matière de confidentialité, de sécurité et de protection des personnes concernées. L'entreprise s'attache à collecter uniquement les données strictement nécessaires à ses activités et met en œuvre les mesures appropriées pour garantir leur protection. Cette démarche de gouvernance responsable contribue à renforcer la confiance de l'ensemble des parties prenantes et à assurer le développement durable de l'entreprise dans le respect de ses valeurs fondatrices.

À horizon 2027, CARTOSPÉ poursuivra le déploiement de sa démarche éthique en maintenant la diffusion de sa Charte Éthique actualisée, en poursuivant les actions de sensibilisation auprès des collaborateurs et en assurant le suivi du dispositif d'alerte interne. L'entreprise veillera également à intégrer ces principes dans l'ensemble de ses relations d'affaires et à promouvoir les bonnes pratiques éthiques auprès de ses partenaires. À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de consolider une culture d'intégrité partagée par l'ensemble de ses parties prenantes et de poursuivre l'amélioration continue de ses pratiques en matière de gouvernance, de conformité, de prévention des risques et d'éthique des affaires. Cette démarche contribue directement à la pérennité de l'entreprise et à la création de valeur durable pour l'ensemble de son écosystème.



5. CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Dans un contexte marqué par la digitalisation croissante des activités industrielles et commerciales, CARTOSPÉ PACKAGING accorde une attention particulière à la sécurité de ses systèmes d'information et à la protection des données qu'elle traite. La cybersécurité constitue aujourd'hui un enjeu essentiel pour garantir la continuité des activités, préserver la confiance des clients, partenaires et collaborateurs, et protéger les informations stratégiques de l'entreprise. Dans le cadre de ses activités, CARTOSPÉ collecte et traite différentes catégories de données relatives à ses clients, fournisseurs, partenaires et collaborateurs. L'entreprise veille à assurer leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité conformément aux exigences réglementaires applicables, notamment celles du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Afin de limiter les risques liés aux cybermenaces, plusieurs mesures de protection sont déployées au sein de l'entreprise. Celles-ci comprennent notamment la gestion des droits d'accès aux systèmes informatiques, la sécurisation des postes de travail, la protection des réseaux, la réalisation de sauvegardes régulières des données ainsi que la mise à jour des logiciels et équipements informatiques. Ces dispositifs contribuent à prévenir les risques de perte de données, d'intrusion, de fraude ou d'interruption d'activité. La sensibilisation des collaborateurs constitue également un axe important de cette démarche. Les bonnes pratiques relatives à la sécurité informatique, à la protection des données et à la vigilance face aux tentatives de fraude ou d'hameçonnage (phishing) sont rappelées afin de renforcer la culture de cybersécurité au sein de l'entreprise.

À horizon 2027, CARTOSPÉ souhaite poursuivre le renforcement de sa démarche de cybersécurité en développant la sensibilisation des collaborateurs aux risques numériques, en consolidant les procédures de gestion des incidents informatiques et en maintenant un niveau élevé de protection des données personnelles et professionnelles. L'entreprise veillera également à assurer la mise à jour régulière de ses dispositifs de sécurité informatique et à renforcer progressivement la résilience de ses systèmes d'information face aux risques croissants de cyberattaques.

VI. UNE ENTREPRISE ENGAGÉE AVEC ET POUR SES COLLABORATEURS

Le développement de CARTOSPÉ s'appuie sur une politique sociale visant à garantir des conditions de travail adaptées, à favoriser le développement des compétences et à maintenir un dialogue régulier avec les collaborateurs. Cette politique se décline autour de plusieurs thématiques : *La santé et la sécurité au travail, le dialogue social et conditions de travail, le développement des compétences et la diversité et l'égalité des chances.*

En 2025, CARTOSPÉ compte 44 collaborateurs, contre 41 en 2024 et 37 en 2023, soit une progression des effectifs de 19 % en deux ans. Cette évolution accompagne le développement de l'entreprise tout en maintenant une attention constante portée aux conditions de travail, à la montée en compétences et au bien-être des équipes.

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité des collaborateurs constituent un enjeu majeur pour CARTOSPÉ. L'entreprise veille à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de prévenir les risques professionnels, protéger la santé physique et mentale des salariés et garantir des conditions de travail adaptées à l'ensemble des activités.

Cette démarche s'appuie sur une politique de prévention reposant notamment sur *la sensibilisation régulière des collaborateurs aux risques liés à leur poste de travail, la formation aux bonnes pratiques de sécurité, la mise à disposition des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés ainsi que la diffusion d'un livret d'accueil sécurité remis à chaque nouvel arrivant.* CARTOSPÉ assure également la mise à jour régulière de son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), qui permet d'identifier les risques, de définir les actions de prévention adaptées et de suivre leur mise en œuvre. Par ailleurs, la maintenance préventive des équipements et installations contribue à limiter les défaillances techniques susceptibles d'impacter la sécurité des collaborateurs.

Afin d'assurer un pilotage efficace de sa démarche santé-sécurité, CARTOSPÉ suit plusieurs indicateurs clés : En 2025, l'entreprise a consacré **77 heures à des formations liées à la santé et à la sécurité au travail**, contre 42,75 heures en 2024. Cette progression de plus de 80 % traduit la volonté de renforcer la culture de prévention au sein de l'entreprise et de développer les compétences des collaborateurs en matière de sécurité.

Le **suivi de l'absentéisme** permet également d'identifier les tendances et les besoins d'accompagnement des équipes. En 2025, le nombre total de **jours d'absence** s'établit à 403 jours contre 662 jours en 2024, soit une diminution de 39 %. Les absences demeurent principalement liées à la maladie, qui représente 75 % des jours d'absence recensés. Cette amélioration témoigne des actions menées en matière de prévention, de suivi des conditions de travail et d'accompagnement des collaborateurs. CARTOSPÉ poursuit son objectif de maintenir un niveau d'absentéisme maîtrisé et inférieur aux références de son secteur d'activité.

L'entreprise assure également un suivi rigoureux des **accidents du travail** et des maladies professionnelles à travers les *indicateurs de fréquence* et de *gravité*. En 2025, CARTOSPÉ a enregistré un accident du travail avec arrêt, aucun accident de trajet et aucun accident mortel. Les indicateurs associés poursuivent leur amélioration avec un **taux de fréquence** de 0,00 et un **taux de gravité** de 0,00, contre respectivement 22,37 et 0,21 en 2024. Ces résultats reflètent l'efficacité des actions de prévention mises en œuvre ainsi que l'implication de l'ensemble des équipes dans la démarche de sécurité. L'objectif de CARTOSPÉ reste le maintien d'un niveau de fréquence et de gravité aussi proche que possible de zéro. À travers ces actions, CARTOSPÉ poursuit son ambition de développer une culture sécurité durable, fondée sur la prévention, la responsabilisation et l'amélioration continue des conditions de travail.

Afin de poursuivre l'amélioration continue de sa performance en matière de santé et de sécurité au travail, CARTOSPÉ s'est fixé plusieurs objectifs pour les années à venir : À horizon 2027, l'entreprise entend poursuivre le renforcement de sa culture prévention en maintenant un haut niveau de sensibilisation des collaborateurs aux risques professionnels, en développant les formations santé-sécurité et en assurant la mise à jour régulière du DUERP. CARTOSPÉ vise également à maintenir un faible niveau d'accidentologie, à poursuivre la réduction des jours d'absence et à renforcer l'identification précoce des situations à risque. À plus long terme, l'ambition de CARTOSPÉ est de tendre vers le zéro accident grave et de consolider durablement la qualité de vie au travail. L'entreprise poursuivra ses efforts pour améliorer les

conditions de travail, développer les actions de prévention, renforcer la sécurité des équipements et favoriser le bien-être des collaborateurs.

OBJECTIFS 2027

-  Maintenir un taux de fréquence inférieur aux références du secteur.
-  Maintenir un taux de gravité inférieur aux références du secteur.
-  Renforcer les actions de prévention et de sensibilisation sécurité.
-  Poursuivre le développement des formations santé-sécurité.
-  Réduire durablement les jours d'absence.
-  Assurer la mise à jour régulière du DUERP et le suivi des plans d'actions associés.

PERSPECTIVES 2030

À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de poursuivre le développement d'une culture sécurité partagée par l'ensemble des collaborateurs en renforçant :

-  la prévention des risques professionnels ;
-  la formation continue des équipes ;
-  l'amélioration des conditions de travail ;
-  la réduction de l'accidentologie ;
-  la promotion de la santé et du bien-être au travail ;
-  l'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

2. DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

CARTOSPÉ attache une importance particulière à la qualité du dialogue social et au maintien de conditions de travail favorisant l'engagement des collaborateurs. L'entreprise veille à instaurer un climat social fondé sur l'écoute, le respect mutuel et la concertation, afin d'associer les salariés à la vie de l'entreprise et à son développement. CARTOSPÉ garantit à l'ensemble de ses collaborateurs le respect des principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment la liberté d'association, le droit à la négociation collective, la lutte contre toute forme de discrimination ainsi que l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Le dialogue social s'appuie notamment sur le *Comité Social et Économique (CSE)*, qui constitue un espace privilégié d'échange entre la Direction et les représentants du personnel. En 2025, cinq réunions du CSE ont été organisées. Ces rencontres permettent d'aborder les sujets relatifs aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, à l'organisation de l'activité, à l'emploi ainsi qu'aux projets structurants de l'entreprise.

L'ensemble des collaborateurs est couvert par la *Convention Collective Nationale des Industries du Cartonnage*. Cette couverture garantit un cadre social commun et contribue à

la protection des salariés en matière de conditions d'emploi, de rémunération, de formation professionnelle, de garanties sociales et de dialogue social. En 2025, 100 % des collaborateurs de CARTOSPÉ bénéficient ainsi des dispositions de cette convention collective.

Au-delà des obligations conventionnelles, CARTOSPÉ met à disposition de ses salariés une couverture complémentaire santé collective, obligatoire et solidaire. Ce régime de remboursement des frais de santé bénéficie à l'ensemble des salariés de l'entreprise et est financé à parts égales entre l'employeur et les collaborateurs. Les salariés ont également la possibilité d'étendre cette couverture à leurs ayants droit selon les modalités prévues par le régime conventionnel de branche.

Cette complémentaire santé permet de renforcer la protection sociale des collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel. Le dispositif prévoit également le maintien temporaire des garanties en cas de départ de l'entreprise dans les conditions prévues par la réglementation relative à la portabilité des droits.


















Dans le cadre de sa politique de reconnaissance et d'engagement des collaborateurs, CARTOSPÉ associe également les salariés à la performance de l'entreprise au travers de dispositifs de rémunération variable. Ces mécanismes permettent de valoriser la contribution individuelle et collective aux résultats de l'entreprise tout en favorisant l'atteinte d'objectifs partagés.

En 2025, l'ensemble des collaborateurs concernés par ce dispositif, soit 44 salariés (hors population commerciale bénéficiant d'un système de commissions spécifique), a perçu une rémunération variable. Celle-ci intègre notamment des critères liés à la performance opérationnelle, à la qualité, à la sécurité ainsi qu'à certains engagements en matière de responsabilité sociétale.

Cette démarche contribue à renforcer l'implication des équipes dans la réussite collective de l'entreprise et dans l'amélioration continue de ses performances économiques, sociales et environnementales.

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, CARTOSPÉ veille également à maintenir des échanges réguliers avec les équipes, à prendre en compte les attentes des collaborateurs et à favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif. À horizon 2027, l'entreprise poursuivra le renforcement du dialogue social en maintenant une concertation régulière avec les représentants du personnel et en poursuivant les actions favorisant la qualité de vie au travail. À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de consolider un environnement de travail favorisant l'engagement, la fidélisation et le développement

professionnel des collaborateurs, tout en maintenant un haut niveau de protection sociale et de dialogue avec les équipes.

 NOS RÉSULTATS 2025	 OBJECTIFS 2027	 PERSPECTIVES 2030
 5 réunions du CSE organisées en 2025.	 Maintenir un dialogue social constructif et régulier avec les représentants du personnel.	 Consolider un environnement de travail attractif et engageant pour favoriser l'épanouissement et la fidélisation des talents.
 44 collaborateurs couverts par la Convention Collective Nationale des Industries du Cartonnage.	 Préserver un haut niveau de protection sociale pour l'ensemble des salariés.	 Renforcer durablement la concertation et le dialogue social dans une logique de confiance et de transparence.
 100 % des salariés bénéficient d'une complémentaire santé collective, obligatoire et solidaire, financée à parts égales.	 Renforcer l'écoute et la prise en compte des attentes des équipes.	 Maintenir un haut niveau de protection sociale et de bien-être au travail.
 44 salariés bénéficient d'une rémunération variable (hors commerciaux rémunérés par commissions).	 Maintenir des dispositifs de reconnaissance associés à la performance collective.	 Développer l'engagement et la fidélisation des collaborateurs par la reconnaissance et le développement des parcours professionnels.
 Respect des principes fondamentaux de l'OIT Liberté d'association, négociation collective, lutte contre les discriminations, interdiction du travail forcé et du travail des enfants.	 Poursuivre les actions favorisant la qualité de vie au travail (bien-être, sécurité, conditions de travail).	 Favoriser une culture d'entreprise fondée sur le respect, la confiance, la responsabilité et la performance durable.
 Dialogue social régulier entre la Direction et les représentants du personnel.		 Poursuivre l'amélioration continue des conditions de travail et de la qualité de vie au travail.
 Démarche continue d'amélioration de la qualité de vie au travail et prise en compte des attentes des collaborateurs.		

3. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences constitue un levier essentiel pour accompagner la croissance de CARTOSPÉ, maintenir la qualité de ses productions et favoriser l'évolution professionnelle de ses collaborateurs. Dans un environnement industriel en constante évolution, l'entreprise veille à renforcer les savoir-faire techniques, réglementaires et organisationnels de ses équipes afin d'accompagner les transformations de son activité. Au 31 décembre 2025, CARTOSPÉ compte 44 collaborateurs, dont 7 cadres et 37 non-cadres, soit respectivement 16 % et 84 % de l'effectif total. Cette répartition reflète la structure opérationnelle de l'entreprise et permet d'adapter les actions de formation aux besoins spécifiques des différentes catégories de personnel.

La politique de développement des compétences s'adresse à l'ensemble des collaborateurs, quels que soient leur fonction, leur ancienneté ou leur catégorie professionnelle. Les formations déployées visent à renforcer les compétences techniques, réglementaires, organisationnelles et managériales nécessaires à la performance de l'entreprise ainsi qu'à l'évolution des parcours professionnels.

La collecte des besoins de formation est réalisée à partir de plusieurs sources complémentaires. Les besoins individuels sont notamment identifiés lors des entretiens annuels et professionnels, tandis que les besoins collectifs sont recensés par la Direction et les responsables de service en fonction des évolutions de l'activité, des exigences réglementaires ou des projets de développement de l'entreprise. Ces besoins sont ensuite analysés, priorisés et intégrés au plan de développement des compétences.

CARTOSPÉ favorise également la mobilité interne et la polyvalence en formant les collaborateurs de production à plusieurs postes de travail. Cette démarche permet de développer les compétences transversales, de renforcer la flexibilité de l'organisation et d'offrir aux salariés de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.

En 2025, l'entreprise a poursuivi ses efforts en matière de formation avec des résultats particulièrement significatifs. *Les 44 collaborateurs de l'entreprise ont bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année, soit un taux de couverture de 100 % de l'effectif. Au total, 615 heures de formation ont été dispensées contre 275,75 heures en 2024, représentant une progression de plus de 120 % en un an.* Les formations réalisées couvrent aussi bien les compétences techniques liées aux métiers de l'emballage que les thématiques relatives à la qualité, à la sécurité, à la réglementation ou à l'organisation du travail. *En 2025, 77 heures de formation ont notamment été consacrées à la santé et à la sécurité au travail, contribuant au renforcement de la culture prévention au sein de l'entreprise.*

L'accompagnement des parcours professionnels repose également sur un suivi individualisé des collaborateurs. *En 2025, l'ensemble des salariés a bénéficié d'un entretien annuel permettant d'échanger sur les compétences, les perspectives d'évolution, les besoins de formation et les attentes professionnelles de chacun.* Ces échanges constituent un outil essentiel pour construire les parcours de développement et anticiper les besoins futurs de l'entreprise.

Dans le cadre de sa politique d'insertion professionnelle et de transmission des savoir-faire, CARTOSPÉ poursuit également l'accueil de jeunes en alternance. En 2025, un alternant était présent dans les effectifs et un recrutement en alternance a été réalisé. Cette démarche contribue au renouvellement des compétences et au renforcement des liens entre l'entreprise et son territoire.

Par ailleurs, CARTOSPÉ adhère à un groupement d'employeurs permettant de bénéficier d'un accompagnement en matière de recrutement, de gestion des compétences et d'organisation du travail. Ce partenariat contribue au développement de l'employabilité des collaborateurs et favorise l'acquisition de compétences transférables grâce à la diversité des

expériences professionnelles proposées. À horizon 2027, CARTOSPÉ souhaite maintenir un taux de collaborateurs formés proche de 100 %, poursuivre le développement de la polyvalence, renforcer les formations techniques et sécurité et consolider l'intégration des jeunes talents au sein de l'entreprise. À plus long terme, l'entreprise ambitionne de développer une culture d'apprentissage continu favorisant l'adaptation aux évolutions des métiers, la transmission des savoir-faire et l'accompagnement des parcours professionnels tout au long de la carrière.



4. DIVERSITÉ

La diversité constitue un facteur de cohésion sociale, d'innovation et de performance durable pour CARTOSPÉ. L'entreprise s'attache à offrir à chacun un environnement de travail respectueux, inclusif et ouvert à la pluralité des parcours, des expériences et des profils. Afin de piloter cette démarche, plusieurs indicateurs sont suivis chaque année afin d'évaluer les progrès réalisés en matière d'égalité professionnelle, de diversité générationnelle et d'inclusion.

CARTOSPÉ veille à garantir l'égalité d'accès à l'emploi, à la formation, à l'évolution professionnelle et aux responsabilités. En 2025, les effectifs sont composés de 20 femmes et 24 hommes, soit 45 % de femmes au sein de l'entreprise. Cette répartition demeure relativement stable et traduit la volonté de maintenir un équilibre entre les femmes et les hommes dans les recrutements et les parcours professionnels.

La représentation féminine au sein du management poursuit également sa progression. En 2025, 2 femmes occupent un poste de management sur 7 managers, soit 29 % des postes d'encadrement. À titre de comparaison, cette proportion était de 20 % en 2023. Cette évolution témoigne d'une présence accrue des femmes dans les fonctions à responsabilités.

La diversité des générations constitue également un enjeu important pour l'entreprise. En 2025, les collaborateurs de moins de 26 ans représentent 11 % des effectifs contre 8 % en 2023. Les salariés âgés de 26 à 39 ans représentent 39 % des effectifs, tandis que les collaborateurs âgés de 40 à 55 ans constituent le principal groupe avec 45 % des effectifs. Les salariés de plus de 55 ans représentent quant à eux 5 % de l'effectif.

Ainsi, 84 % des collaborateurs appartiennent à la tranche d'âge comprise entre 26 et 55 ans, contre 89 % en 2023. Cette évolution traduit un léger rajeunissement des effectifs et une diversification progressive des profils. L'âge moyen est de 39 ans en 2025 contre 45 ans en 2022, tandis que l'ancienneté moyenne s'établit à 7,08 années, illustrant à la fois la fidélisation des collaborateurs et l'intégration régulière de nouveaux talents. Dans cette logique de renouvellement des compétences, CARTOSPÉ poursuit ses actions en faveur de l'alternance, des stages et de l'intégration des jeunes au sein de l'entreprise. En 2025, un alternant était présent dans les effectifs et un recrutement en alternance a été réalisé.

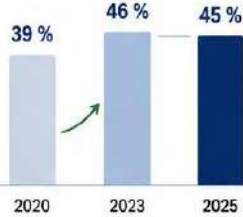
Engagée dans une démarche de promotion de la diversité et de l'inclusion, CARTOSPÉ porte une attention particulière à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette démarche se traduit à la fois par l'emploi direct de travailleurs reconnus handicapés et par le développement de partenariats avec des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).

En 2025, deux collaborateurs bénéficient d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), soit environ 5 % des effectifs. CARTOSPÉ poursuit également sa collaboration avec plusieurs ESAT du territoire pour la réalisation de certaines opérations de production, contribuant ainsi au développement de l'emploi inclusif.

À horizon 2027, CARTOSPÉ souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'égalité professionnelle, maintenir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les effectifs et les fonctions d'encadrement, favoriser l'intégration des jeunes talents et renforcer son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. À plus long terme, CARTOSPÉ ambitionne de renforcer durablement la diversité de ses équipes, de favoriser la transmission des savoir-faire entre générations et de poursuivre le développement d'un environnement de travail toujours plus inclusif, respectueux et ouvert à la diversité des parcours.

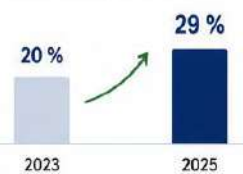
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Part des femmes dans l'effectif



 20 femmes
 24 hommes
 Effectif total : 44 collaborateurs

Part des femmes dans le management



 2 femmes managers
 sur 7 managers en 2025




Notre engagement

Garantir à toutes et à tous un accès égal aux opportunités, à la formation, à l'évolution professionnelle et aux responsabilités.


DIVERSITÉ GÉNÉRATIONNELLE

Répartition des effectifs par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif 2025	Évolution vs 2023
 Moins de 26 ans	5 collaborateurs (11 %)	8 % → 11 %
 26 à 39 ans	17 collaborateurs (39 %)	-
 40 à 55 ans	20 collaborateurs (45 %)	-
 Plus de 55 ans	2 collaborateurs (5 %)	-



 Âge moyen
39 ans
 vs 45 ans en 2022

 Ancienneté moyenne
7,08 années
 Stabilité et fidélisation des collaborateurs



Alternance et jeunes talents

1 alternant présent en 2025
 1 recrutement en alternance réalisé en 2025
 Poursuite des actions pour attirer, former et intégrer les jeunes.

INCLUSION ET HANDICAP



2 collaborateurs reconnus travailleurs handicapés (RQTH)
 = 5 % des effectifs (vs 6 % en 2023)



Partenariats avec des ESAT pour la réalisation de certaines opérations de production



Notre engagement

Promouvoir un environnement de travail respectueux, inclusif et ouvert à la diversité, en favorisant l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS 2027

- Poursuivre l'égalité professionnelle et l'équilibre femmes-hommes
- Maintenir et développer la diversité générationnelle
- Favoriser l'intégration des jeunes (alternance, stages, premières expériences)
- Renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap

PERSPECTIVES 2030

- Renforcer durablement la diversité des équipes
- Favoriser la transmission des savoir-faire entre générations
- Développer l'inclusion sous toutes ses formes
- Contribuer à une culture d'entreprise toujours plus équitable et ouverte

CARTOSPÉ

PACKAGING

RAPPORT RSE 2025



13 voie industrielle
60350 ATTICHY - France



+33 (0)3 44 42 73 99



cartospe@cartospe.fr



www.cartospe.fr

